



## ADOPTION DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté, lors d'une session ordinaire tenue le 16 janvier 2023, le **Règlement n° 2023-01 Taux de taxes pour l'exercice financier 2023.**

Ce règlement entre en vigueur le 25 janvier 2023, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, à l'hôtel de ville situé au 15, rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 25 janvier 2023

Annie Lemieux  
Directrice générale et greffière